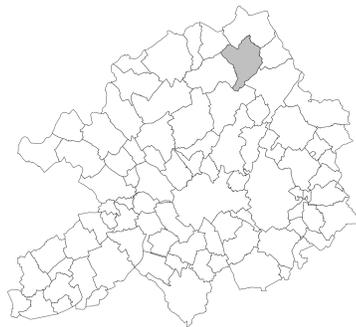


# CARTOGRAPHIE STRATEGIQUE DU BRUIT

## RONCQ

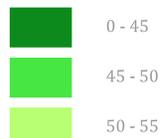
Zone de moindre bruit  
Source : route, voies ferrées, ICPE-A et avion  
Indicateur 24 heures (Lden)



Cartographie établie dans le cadre de la directive européenne n°2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement

Pour toute information complémentaire, veuillez vous référer au résumé non technique disponible sur le site de Lille Métropole : [www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr)

### Echelle du bruit :



### Voie de communication :



### Bâtiment :



### Espace :

